



## Plan 10 000 jeunes – Offre de stage

Offre numéro : 85 - DRLP – n° 04/21

➔ Intitulé du stage

### Stage de participation aux missions réglementaires et électorales

➔ Public visé

stage de 3ème

stage de moins de 8 semaines

stage gratifié (plus de 8 semaines)

Profil recherché :

études supérieures / domaine juridique

Période souhaitée : dès que possible

➔ Durée du stage proposé

2 mois

➔ Lieu(x) d'intervention

Préfecture de la Vendée – Direction de la réglementation et des libertés publiques – bureau des élections et de la réglementation

29, rue Delille - 85000 La Roche sur Yon

➔ Description détaillée de ou des activités confiées au stagiaire : objectifs et activités à mener, rôle du stagiaire

Au travers des missions réglementaires exercées par un service territorial de l'État, il est proposé un stage de deux mois au sein du bureau des élections et de la réglementation de la préfecture de la Vendée.

Il s'agira de participer aux différentes missions réglementaires exercées dans ce service, et plus particulièrement à l'organisation des scrutins électoraux départementaux et régionaux de 2021, et à la gestion des archives liées à certaines activités réglementaires ( greffe des associations, cartes nationales d'identité et passeports, ...).

L'objectif de ce stage est de permettre une mise en pratique des techniques d'analyse, de synthèse, et d'organisation.

Il s'agit également de proposer une découverte du fonctionnement d'un service territorial de l'État sur des missions réglementaires.



### → Présentation des modalités d'accompagnement du stagiaire

**Durant sa période de stage, le stagiaire sera associé aux activités du service. Un tutorat sera mis en place afin de lui permettre de se voir apporter un soutien, et toutes les informations utiles et nécessaires sur le fonctionnement du service.**

### → Environnement professionnel (composition/missions du service)

Le bureau des élections et de la réglementation est chargé de l'organisation des élections politiques et professionnelles, de la délivrance des cartes de maires et adjoints, des honorariats, de la gestion des dossiers épreuves sportives, du greffe des associations, des dons et legs, fonds de dotation, professions réglementées (opérateurs funéraires, gardes particuliers, revendeurs d'objets mobiliers, guides conférenciers, taxis ),habilitations «annonces judiciaires et légales», labellisation des maîtres restaurateurs, missions de proximité ( passeports urgents et de mission, suspension, annulations, inaptitudes permis de conduire, stages récupération de points, habilitations garages ...)

#### ***Composition et effectifs du service***

Un cadre A chef de bureau,

2 cadres B

5 cadres C

### → Personne à contacter

Alexandre SAMYLOURDES- Chef de bureau (tél : 02 51 36 70 85 ) [plan10000@vendee.gouv.fr](mailto:plan10000@vendee.gouv.fr)